Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Département et préfecture : des vœux inédits en Vaucluse



Pour cette nouvelle année, le Conseil général de Vaucluse et la préfecture avaient décidé de mutualiser leurs vœux par soucis d'économie notamment. Une volonté affichée de montrer également la dynamique commune qui peut aussi exister entre les services de l'Etat et les collectivités locales. Le tout avec le président de la Région Sud en invité surprise et un leitmotiv : l'amour, l'amour, toujours l'amour…

« C'est un plaisir décuplé de faire ces vœux avec le Conseil départemental », s'est réjouie Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse à l'occasion des vœux communs du Département et des services de l'Etat qui viennent de se dérouler à la salle des fêtes de l'Isle-sur-la-Sorgue.

« Cependant, si c'est la première fois que cela se déroule ainsi en Vaucluse, ce n'est pas inédit dans la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

région où cela s'est déjà pratiqué dans d'autres départements », a tenu à rappeler la représentante de l'Etat qui a prise officiellement ses fonctions en août dernier.

« Un année 2023 placée sous le sceau de coproduction. »

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

Sous les yeux de Christophe Mirmand, préfet de région, invité surprise, en compagnie de Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de cette cérémonie, Violaine Démaret a souhaité « que cette année 2023, à l'image de ces vœux, soit placée sous le sceau de la coproduction. »
Et devant les nombreuses difficultés liées à la conjoncture actuelle, la préfète de Vaucluse a exhorté « les élus et les responsables locaux à relever tous ces défis afin répondre à ces problématiques. »
« 'L'Etat répondra d'ailleurs présent également », a-t-elle tenue à insister en rappelant que ses services seraient particulièrement actif dans les domaines du renforcement de la sécurité, du déploiement des dispositifs d'aides, de l'aménagement du territoire tout en le préservant, du renforcement de la citoyenneté ainsi que dans la prise en compte de l'urgence climatique et environnementale. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Violaine Démaret, préfète de Vaucluse (au centre), Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse (à gauche de la représentante de l'Etat sur la photo) et Renaud Muselier, président de la Région Sud (à droite).

Rationalisation des dépenses publiques

« Avec madame la préfète de Vaucluse, nous avons eu la volonté commune, d'organiser ensemble cette cérémonie de vœux, en cassant quelque peu les codes du monologue de début d'année, confirme Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Avec elle nous avons aussi voulu nous adresser à vous conjointement dans un souci partagé de rationalisation des dépenses publiques bien sûr, mais aussi parce que nous sommes toutes deux animées par le désir de travailler en collaboration et en complémentarité, Département et services de l'Etat, en Vaucluse. Comme nous le faisons pareillement avec la Région. Compte tenu des difficultés que nous traversons collectivement, compte tenu des crises qui se succèdent, il est essentiel que les pouvoirs publics additionnent leurs forces localement pour apporter des solutions à nos concitoyens. »

La présidente de l'institution départementale a ensuite égrené les projets majeurs à venir du Département :

« En 2023, jamais le Département de Vaucluse n'aura aussi autant investi, poursuit Dominique Santoni : 133M€ d'investissements au total pour lancer des chantiers de grande envergure comme Memento, le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

pôle des archives et du patrimoine en Vaucluse, la future Maison des Personnes Handicapées à Avignon, ou bien encore pour démarrer la déviation d'Orange, très attendue et depuis longtemps, ainsi que l'aménagement visant à désengorger le carrefour de Bompas. Cette année, 5,35M€ seront également consacrés aux infrastructures vélo. Cet effort permettra de finaliser les itinéraires de la Via Rhôna (par la réalisation de la liaison entre Sorgues et La Barthelasse) et de la Via Venaissia entre Orange et Velleron. »

Découvrez les voeux du Département en vidéo.

Miser sur un Vaucluse durable qui ne soit pas punitif

« Avec la crise concomitante du coût de l'énergie, un Vaucluse durable n'est plus une option, c'est une obligation, insiste par ailleurs la présidente. Incontestablement, 2022 aura été l'année d'une prise de conscience collective sur le réchauffement climatique et ses conséquences. Et notamment sur la raréfaction de notre ressource en eau. Chacun voit bien désormais qu'on ne peut plus faire comme avant ni comme si, il ne se passait rien. Notre action pour la transition écologique se déploiera donc dans tous les domaines, avec des mesures pragmatiques et incitatives. L'écologie ce n'est pour moi ni une idéologie punitive, ni une morale culpabilisatrice. C'est une somme de solutions pratiques et concrètes pour faire mieux en abimant moins. »

Equipement systématique de photovoltaïque sur les toitures des collèges et des bâtiments du département chaque fois que cela pourra ce faire, plantation de 50 000 arbres, développement d'un réseau d'aires labelisées de covoiturage (objectif : 35 aires et près de 500 places fin 2023), 4M€ par an pour la mise en œuvre de sa stratégie d'irrigation agricole (notamment le projet HPR coté Rhône et celui, au Sud, avec la Durance), mise en place du plan santé et déploiement de la télémédecine, fusion entre Vallis habitat et Grand Delta habitat afin de disposer d'un outil local performant de construction et de gestion du logement social, lancement d'une filière audiovisuel et cinéma, montée en puissance de Vaucluse Ingénierie, une plateforme opérationnelle qui recueille d'ores et déjà l'adhésion de nombreux maires…

C'est après ces nombreuses annonces et avec la chanson 'l'Amour, l'amour, l'amour' de Mouloudji en fond sonore que Dominique Santoni a conclu qu'en ce « ce début d'année, je veux être confiante, optimiste et pleine d'espoir pour notre département. Je suis une élue locale, viscéralement attachée à la proximité et aux solutions concrètes de terrain. Loin de la politique partisane. »

Un des plus beaux départements de la Région Sud

Débordant d'amour lui aussi pour le Vaucluse, Renaud Muselier, président de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est enthousiasmé en rappelant aux représentants des corps constitués que « vous vivez dans l'une des plus régions d'Europe et dans l'un des plus beaux départements de cette région ». Et d'enfoncer ensuite le clou en rappelant que le « Vaucluse est un département essentiel à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

L'occasion aussi pour le président de la Région Sud, participant surprise à cet événement, de préciser que durant son deuxième mandat la Région va déployer 2,3 milliards d'euros pour le Vaucluse (1,6 milliard d'euros de fonds régionaux et 700M€ de fonds européens).

Avec, par exemple, 21M€ pour les urgences d'Avignon et de Carpentras, 1,3M€ pour l'aide aux polices municipales et aux forces de l'ordre, 30M€ pour les aménagements hydraulique agricole Haute Provence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Rhodanienne pour le Nord Vaucluse, 7,5M€ pour l'échangeur de Bonpas, 18M€ pour le passage à 100% de la couverture THD (Très haut débit), 1M€ pour l'aménagement de la zone d'activités Europarc à Bollène, 8 M€ pour le tramway du Grand Avignon ou bien encore 2,8M€ pour les pistes cyclables entre Jonquières et Orange.
« Dès notre premier mandat, la Région a engagé 1 milliard d'euros pour le Vaucluse : 690 M€ de fonds régionaux et 310 M€ de fonds européens, poursuit Renaud Muselier. Depuis, la Région a multiplié ses engagements en Vaucluse avec des dossiers emblématiques comme à Sorgues, 300 000€ pour la société CARI, pour une usine de production, à Apt, les aménagements touristiques du Plan d'Eau pour 700 000€, pour la Plaine d'Avignon, 2M€ pour la modernisation du canal hydraulique, à Carpentras, 2M€ pour l'aménagement de l'Hôtel-Dieu, à l'Isle-sur-la-Sorgue, 1,1M€ pour la réhabilitation de l'îlot Tour d'Argent, à Vaison-la-Romaine, la création d'un dojo pour 200 000€… Partout dans le département, 12 maisons de santé construites dont une à Sorgues. »

Après l'année la plus chaude en Vaucluse, les restrictions 'sécheresse' enfin levées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



La préfecture de Vaucluse vient de lever les restrictions sécheresse sur l'ensemble du département.
En 2022, le Vaucluse a fait face à une situation météorologique exceptionnelle, cumulant un déficit pluviométrique printanier record depuis 1967 et une température correspondant à l'année la plus chaude depuis 62 ans.
Cependant, depuis le 1er novembre, les précipitations ont été largement excédentaires avec un impact significatif sur la teneur en eau des sols ainsi que sur le débit des cours d'eau. Le niveau des nappes, bien que particulièrement bas pour cette période de l'année sur certains bassins, amorce une remontée.

Un appel à la responsabilité de chacun
Compte-tenu de l'évolution favorable récente de la situation météorologique, de la diminution des besoins d'arrosage et des consommations d'eau en cette période de l'année, et après information du comité ressource en eau le 15 décembre 2022, la préfète de Vaucluse
a donc décidé de ne pas prolonger les mesures de restrictions d'eau en vigueur au-delà du 16 décembre 2022. Pour autant, la situation demeure incertaine à ce jour. Aussi, la Préfète en appelle à la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

responsabilité de chacun en prévision du printemps et de l'été 2023.

« Si nécessaire, les mesures de restriction pourront être réactivées sans délai dès le début du printemps, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Les bonnes pratiques, ayant jusqu'à ce jour permis de réaliser des économies d'eau, doivent donc être maintenues. En parallèle, un travail est engagé afin de tirer un retour d'expérience approfondi de la sécheresse 2022 et d'identifier les actions à mener à court, moyen et long terme. »

L.G.

Un premier foyer d'influenza aviaire détecté en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Le jeudi 29 décembre, un élevage de poules pondeuses à Monteux a dû subir une opération d'abattage suite à la détection de l'influenza aviaire.

La préfecture de Vaucluse vient d'annoncer qu'un foyer d'influenza aviaire hautement pathogène a été détecté dans un élevage de poules
pondeuses à Monteux. C'est la première contamination d'un élevage sur le territoire en 2022, mais du troisième épisode après la contamination d'animaux sauvages à Saint Saturnin-les-Avignon et à Sorgues détectée début décembre.

Afin d'éviter la propoagation du virus, les 5000 volailles présentes au sein l'élevage ont dû subir une opération d'abattage hier, le jeudi 29 décembre. Le site sur lequel était l'élevage devrait, quant à lui, subir une opération de désinfection. Face aux pertes économiques subies, l'éleveur recevra une indemnisation.

La préfecture de Vaucluse rappelle que la consommation de viande, de foie gras et d'œufs, et de tout autre produit alimentaire à base de volaille ne présente aucun risque pour l'Homme.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Les mesures à respecter

Afin d'éviter la propoagation de l'influenza aviaire, la préfète de Vaucluse a pris un arrêté définissant une zone réglementée, dans laquelle s'appliquent des mesures de contrôles et de précautions. Cette zone est divisée en trois périmètres :

-une **zone de 'protection'** (ZP) dans un rayon de 3 km autour du foyer infectieux (les communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Entraigues-sur-la-Sorgue, Monteux et Sorgues sont concernées),

-une **zone de 'surveillance'** (ZS) dans un rayon de 10 km autour du foyer infectieux (les communes d'Aubignan, Avignon, Beaumes-de-Venise, Carpentras, Châteauneuf-de-Gadagne, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Jonquerettes, Jonquières, Loriol-du-Comtat, Morières-les-Avignon, Pernes-les-Fontaines, Le Pontet, Saint-Saturnin-les-Avignon, Sarrians, Le Thor, Vedène, Velleron et les communes de la ZP sont concernées),

-une **zone 'réglementée supplémentaire'** (ZRS) dans un rayon de 20 km autour du foyer infectieux (les communes du Barroux, Le Beaucet, Bédoin, Blauvac, Cabrières d'Avignon, Caderousse, Cairanne, Camaret-sur-Aigues, Caromb, Caumont-sur-Durance, Cavaillon, Crillon-le-Brave, Gigondas, Gordes, Isle-sur-la-Sorgue, Lafare, Lagnes, Malemort-du-Comtat, Mazan, Methamis, Modène, Mormoiron, Piolenc, Rasteau, Robion, La Roque-Alric, La Roque-sur-Pernes, Sablet, Saint-Didier, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Saint-Pierre-de-Vassols, Saumane-de-Vaucluse, Seguret, Serignan-du-Comtat, Suzette, Travaillan, Vacqueyras, Fontaine-de-Vaucluse, Venasque, Violès, et les communes des ZP et ZS sont concernées).

Dans les ZP et ZS, sont interdits : l'abattage des volailles et d'autres oiseaux captifs en établissement d'abattage non agréé, les mouvements et le transport des viandes issues de volailles en provenance de ces zones, les sorties depuis les exploitations des poussins d'un jour, d'œufs à couver et de consommation, l'épandage de lisier, la collecte des plumes. La chasse aux gibiers, quant à elle, peut être limitée en fonction des lieux humides.

Dans les trois zones, il est obligatoire de mettre les volailles à l'abri dans les établissements commerciaux, d'enfermer dans un lieu clos ou de protéger avec un filet les oiseaux des établissements non commerciaux. Une surveillance renforcée des établissements commerciaux est programmée. Les rassemblements d'oiseaux tels que les foires, marchés et expositions et les mouvements de volaille sont interdits. En élevage, la surveillance est renforcée par des visites vétérinaires et par la réalisation d'autocontrôles obligatoires pour les propriétaires, l'accès aux exploitations est limité aux seules personnes indispensables à la tenue de l'élevage. Enfin, la chasse au gibier d'eau et à plume est interdite.

Les mesures pourraient être levées dans 21 jours pour la zone de protection et dans 30 jours pour la zone de surveillance, si elles ne présentent aucun signe d'influenza aviaire entre temps. En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, la préfecture vous invite à conserver les cadavres, à les isoler, à les protéger et à contacter votre vétérinaire ou la Direction départementale de la protection des populations au 06 08 96 69 44 ou par mail à l'adresse ddpp@vaucluse.gouv.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

1218 Ukrainiens accueillis en Vaucluse depuis le début de la guerre



Depuis que la guerre a éclaté en Ukraine en février dernier, les services de l'État et la préfecture de Vaucluse se mobilisent afin d'accueillir les réfugiés ukrainiens dans de bonnes conditions. Plusieurs dispositifs ont été déployés pour leur permettre l'accès au logement, au droit, à la santé, à la scolarisation des enfants, à la langue française et à l'emploi dans une logique d'insertion.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, 1218 personnes ont été accueillies en Vaucluse, dont 710 qui ont été hébergées dans des dispositifs collectifs, 182 qui ont été logées, 266 élèves ont été solarisés, et 229 personnes ont été inscrites à Pôle emploi.

Afin que l'accueil des réfugiés ukrainiens se passe dans des conditions optimales, l'État a financé 3,7 millions d'euros pour l'accompagnement et l'hébergement collectifs des ménages ukrainiens, 116 050 d'euros pour l'accompagnement des personnes dans le logement, ainsi que 62 000 d'euros pour l'apprentissage linguistique.

La protection des réfugiés

Le dispositif de protection temporaire, mis en place dans les pays de l'Union européenne, octroie aux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

personnes fuyant la guerre en Ukraine, un statut temporaire de réfugiés, leur permettant de séjourner légalement sur le territoire français, pour une durée maximale de 3 ans, avec des autorisations provisoires de séjour d'une durée de 6 mois renouvelable.

À ce jour, le bureau de l'immigration et de l'asile de la préfecture de Vaucluse a délivré 1184 autorisations provisoires de séjour, 770 en première demande et 414 en renouvellement.

L'hébergement

Trois dispositifs permettent l'hébergement des Ukrainiens : l'hébergement collectif, l'accueil citoyen et le logement individuel. Un accueil de jour a été installé au 6, boulevard Limbert à Avignon. Ouvert six jours sur sept, il représente le premier lieu d'accueil et de contact en Vaucluse pour les réfugiés.

Les Ukrainiens sont ensuite guidés vers un des cinq logements collectifs situés à Avignon, Carpentras, Orange, Cavaillon et Apt. 345 Ukrainiens sont accueillis en hébergement collectif à ce jour. Près de 700 personnes en ont bénéficié dans le département depuis le début de la crise. L'État a financé 3,7 millions euros pour l'ensemble des dispositifs d'hébergement collectifs

Une fois la situation des ménages stabilisée, il est proposé aux Ukrainiens une solution plus perenne vers un accès au logement.
Actuellement, 182 déplacés ukrainiens ont été orientés en logement en Vaucluse. L'État a financé 116 050€ pour ces mesures d'accompagnement.

La langue française

La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) a organisé plusieurs ateliers socio-linguistiques, notamment sur les sites de Carpentras et d'Orange, afin de proposer des sessions intensives d'apprentissage de la langue française aux réfugiés.

Dans le cadre de l'accès à l'emploi, Pôle emploi s'est mobilisé pour organiser des formations spécifiques d'apprentissage de la langue à visée professionnelle. Pour permettre cet apprentissage, l'État a financé 62 000€ au niveau local.

L'emploi

Autre facteur essentiel d'intégration pour les réfugiés, qui sont relativement diplômés et disposent d'un bon niveau d'éducation : l'emploi. Afin de les accompagner au mieux, Pôle emploi a renforcé ses équipes dans le but de répondre aux besoins des Ukrainiens en matière de formations spécifiques à visée professionnelle.

L'école

Trois unités pédagogiques pour élèves allophones nouvellement arrivés ont été déployées par l'éducation nationale afin d'accueillir au sein de plusieurs établissements les enfants ukrainien : au collège Raspail à

Ecrit par le 7 novembre 2026

Carpentras, qui accueille 23 élèves ukrainiens, au lycée Fabre à Carpentras qui en accueille 14, et au collège Gionot à Orange qui en accueille 19. Une nouvelle unité devrait s'ouvrir à Orange en 2023.

Les droits

Les associations et opérateurs de l'État pour l'accompagnement social des ménages ukrainiens œuvrent ensemble afin de permettre une ouverture rapide des droits et les aider dans toutes leurs démarches administratives. L'association Entraide Pierre Valdo et la société Adoma sont mobilisées pour le suivi en hébergement collectif. Cap Habitat, Soligone, Habitat Humanis, Le Village, Rhéso, Cité Caritas, sont quant à elles chargées de l'accompagnement dans le logement.

Toutes ces associations travaillent en relation avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) afin de faciliter l'ensemble des démarches administratives auprès de ce public. À ce jour, 1093 droits ont été ouverts à la CPAM.

La santé

Dès l'arrivée des premiers réfugiés ukrainiens, l'Agence régionale de Santé (ARS) s'est mobilisée et a constitué des équipes pour réaliser des bilans de santé flash et assurer le suivi médical des personnes. En tout, 249 évaluations de santé ont été réalisées par l'ARS.

Et en 2023 ?

Comme cette année, l'accès à l'emploi et à l'apprentissage du français, et la scolarisation des enfants demeureront essentiels pour l'insertion des réfugiés.

Les services de l'État continueront à se mobiliser afin de stabiliser l'hébergement collectif et permettre aux ménages ukrainiens d'accéder à des logements individuels, autant que possible, pour ceux disposant de ressources.

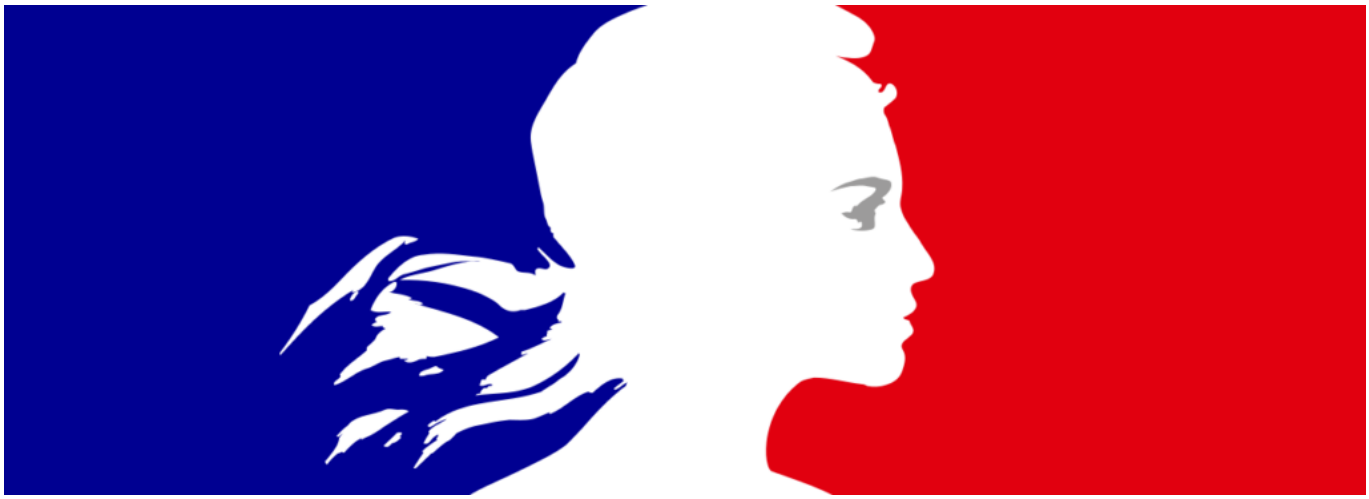
V.A.

Fermeture au public des services départementaux de l'état pour les fêtes de fin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

d'année



La préfecture de Vaucluse, les sous-préfectures d'Apt et de Carpentras, ainsi que les services de l'Etat présents sur le site Chabran de la Préfecture (2 avenue de la Folie), seront fermés au public les lundis 26 décembre 2022 et 2 janvier 2023 ainsi que l'après-midi du 5 janvier 2023 (à partir de 13h) :

- le service droits des étrangers ;
- le secrétariat général commun départemental (SGCD) ;
- la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) ;
- l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) ;
- le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) ;
- l'inspection de l'éducation nationale (IEN) ;
- le centre d'information et d'orientation (CIO) ;
- le point Acar de Vaucluse ;
- le délégué du défenseur des droits.

D'autre part :

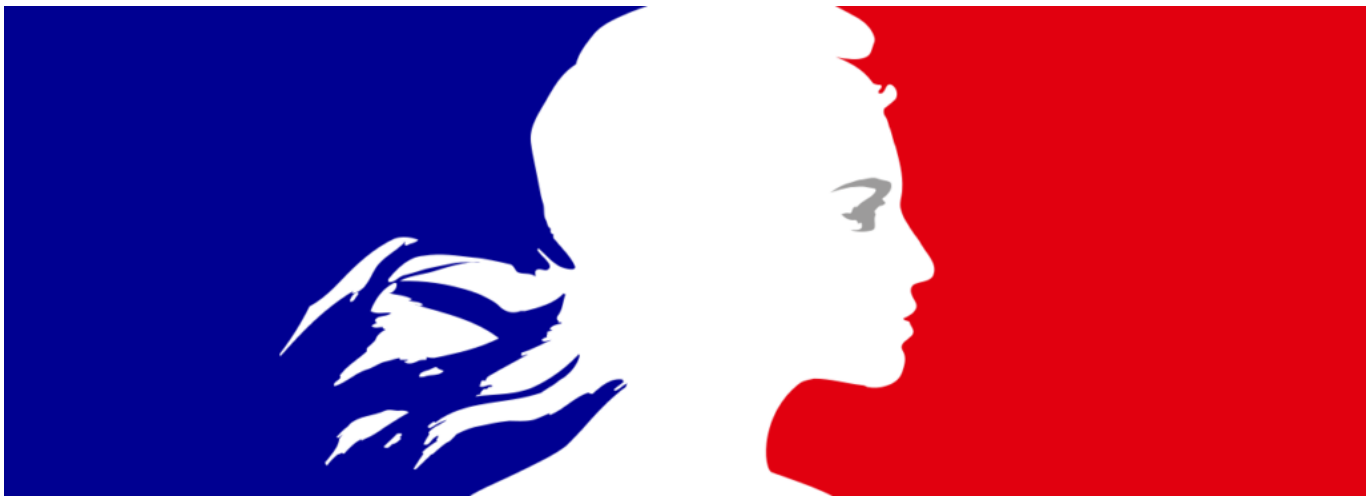
- les services de la DDETS, situé rue Jean Althen à Avignon, seront également fermés les lundis 26 décembre 2022 et 2 janvier 2023 ;
- l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), située sur le site Chabran de la préfecture, sera fermée du 26 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclus.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Plan grand froid : comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone ?



Invisible, inodore, sans saveur et non irritant, le monoxyde de carbone est une des principales causes d'intoxication accidentelle en milieu domestique. En période hivernale, les risques augmentent en lien avec l'utilisation d'appareils à combustion. Pour cet hiver, le risque d'intoxication au monoxyde de carbone est accru dans le contexte de l'augmentation du coût de l'énergie et de l'utilisation de chauffage d'appoint ou de groupes électrogènes.

La région PACA fait partie des régions les plus concernées. Au cours de la période de chauffe 2021-2022, 35 épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone (CO), survenus par accident et impliquant 92 personnes, ont été signalés, sans décès à déplorer. Depuis 2006, début de la surveillance, le nombre de personnes intoxiquées chaque hiver en région PACA se situe autour de 200 personnes. A ce jour, la saison hivernale 2021-2022 est celle qui a fait le moins de victime. Chaque année, une centaine de décès en moyenne est répertoriée dans la France entière.

Les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone

L'intoxication chronique (émanation de CO faible mais continue) se manifeste par des maux de tête, des nausées, de la fatigue. L'intoxication est lente et les symptômes de cette intoxication sont peu spécifiques et peu évocateurs. Elle peut être confondue avec d'autres pathologies.

L'intoxication aiguë (émanation de CO importante et rapide) entraîne des vertiges, une perte de connaissance, une paralysie musculaire, des troubles du comportement, voir le coma ou le décès.

La sévérité de l'intoxication dépend de l'intensité de l'exposition, de la fragilité de la personne (nouveau-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

né, enfant) et de l'état de santé préalable de l'individu exposé (antécédents cardio-vasculaires et pulmonaires).

En cas d'intoxication aiguë ou de soupçon d'intoxication, la prise en charge doit être rapide et peut justifier une hospitalisation spécialisée. Il est recommandé : d'aérer les locaux ; d'arrêter si possible les appareils à combustion ; d'évacuer les locaux ; de ne réintégrer les locaux qu'après le passage d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs-pompiers ; d'appeler les secours au 15, 18 ou 112, et 114 pour les personnes malentendantes.

Limiter les risques d'intoxication

- Avant l'hiver, faire systématiquement vérifier par un professionnel qualifié les installations (chaudières, cheminées, chauffe-eau, conduits d'aération, poêles) quel que soit le combustible utilisé ;
- Aérer au moins 10 minutes par jour votre logement, même s'il fait froid ;
- Maintenir vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et les sorties d'air (grilles ou bouches d'aération) ;
- Installer un détecteur de monoxyde de carbone ;
- Respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant.

Depuis plusieurs jours, il a été observé des incidents liés à l'utilisation de barbecues et de braseros en intérieur. Détournés de l'usage recommandé, ces appareils sont dangereux et présentent des risques d'intoxication au monoxyde de carbone. En moyenne, chaque jour à Avignon, deux incidents ont à déplorer. Il est donc recommandé de ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; de placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; de ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

J.R.

Vous avez jusqu'à demain pour abandonner ou régulariser vos armes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Depuis le 25 novembre, la préfecture de Vaucluse participe à une opération nationale d'abandon et de régularisation d'armes. Trois points de collecte sont ouverts en Vaucluse, de 9h à 17h, pour vous dessaisir de vos armes ou pour les enregistrer. L'opération prendra fin demain, vendredi 2 décembre.

Si la France compte près de 5 millions de détenteurs légaux d'armes, on estime qu'au moins 2 millions de citoyens détiendraient sans titre des armes, principalement de chasse ou issues des Première et Seconde Guerres mondiales. La plupart de ces armes détenues illégalement sur le territoire national ont été acquises par héritage, le plus souvent sans connaître le cadre légal de leur détention. L'opération nationale d'abandon et de régularisation d'armes offre au détenteur la possibilité de s'en dessaisir simplement ou de les conserver légalement.

Pour les détenteurs d'armes et de munitions souhaitant s'en séparer, les restitutions s'effectuent auprès des policiers et des gendarmes présents sur les sites de collecte dédiés.

En Vaucluse, trois sites sont ouverts, sans rendez-vous, jusqu'à demain, vendredi 2 décembre 17h :

- Avignon – Hôtel de police d'Avignon, 14 boulevard Saint Roch.
- Pernes-les-Fontaines – Brigade de gendarmerie, quartier de l'Audifrette.
- Apt – Brigade de gendarmerie, 226 avenue Eugène Baudouin.

Pour les détenteurs désireux de conserver leurs armes, des agents de la préfecture seront également présents sur les trois sites de collecte pour les aider à les enregistrer dans le système d'information sur les armes (SIA).

Les détenteurs ne devront alors pas présenter leurs armes, mais se présenter munis :

- de photographies de bonne qualité de leurs armes. Ces photographies doivent permettre de visualiser les différents marquages des armes : numéro de série, nom de fabricant, marque, modèle, calibre ;
- de la longueur totale de l'arme et de celle du canon ;
- d'une pièce d'identité ;
- d'un justificatif de domicile.

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes



« Ne rien laisser passer », ce sont les mots d'ordre de la Préfète de Vaucluse à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes. « C'est un combat constant qui doit être mené sans relâche. Il ne faut rien laisser passer face aux agresseurs » martèle Violaine Démaret , entourée de représentants d'associations comme Rhéso, de la Caisse d'Allocations Familiales, du Centre hospitalier de Montfavet, du Planning Familial, de l'Agence Régionale de la Santé et en ligne avec la Procureure de la République de Carpentras par visio-conférence.

Cette journée de sensibilisation a été proclamée par l'ONU en 1999 et en France, c'est l'une des « Grandes Causes » du quinquennat puisque sans elle, l'égalité entre les hommes et les femmes ne saurait advenir.

Mettre à l'abri femmes et enfants

Au terme d'une matinée de réunion et d'échanges à Avignon avec celles et ceux qui sont sur le terrain, la préfète a fait le point sur la situation en Vaucluse. « En 2022, nous avons eu deux féminicides, une femme tuée à Cavaillon, une autre à Pernes-les-Fontaines, nous avons donc l'impérieuse nécessité de continuer à agir ensemble. D'abord grâce à un maillage du territoire. Dans les 151 communes du département, chaque femme doit avoir un endroit où aller pour se protéger et mettre à l'abri ses enfants. On doit pouvoir faire mieux. L'accueil des victimes aussi doit se développer, il y a quelques années il n'y avait que

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

3 ou 4 places, désormais il y en a 30 pour les aider. Il y a eu 82 décisions de justice pour « grave danger » et 12 « bracelets anti-rapprochement » posés chez des agresseurs, ce n'est pas parfait, mais ça progresse. Les maris ou compagnons violents doivent être expulsés du domicile, mais pas abandonnés dans la rue, lâchés dans la nature, ils doivent être hébergés ailleurs, pris en charge, responsabilisés voire soignés pour surtout ne plus jamais récidiver ».

Les chiffres

Il est vrai que les chiffres en Vaucluse ne laissent pas indifférent : en 2021, 2 373 plaintes ont été déposées pour viols (73), menaces et chantage (549), pressions psychlogiques ou physiques, harcèlement, coups et blessures volontaires (1232). La tendance est différente en ville et à la campagne, +59 plaintes en zone gendarmerie, -99 en zone police « Il faut donc accentuer l'accueil des victimes en zone rurale, là où les victimes sont loin de tout » explique Violaine Démaret « Et surtout 50% des faits se déroulent à la maison, ce sont donc des violences intra-familiales et il n'y a pas de profil-type, toutes les catégories sociales, tous les âges sont représentés, y compris des retraités de plus de 75 ans ».

Une centre de suivi et de prise en charge

Un « CPCA (Centre de suivi et de prise en charge) des auteurs de violences conjugales existe en Vaucluse, à Carpentras (04 90 60 36 84) pour ceux qui ont du mal à se contrôler et qui exécutent une décision de justice, mais aussi pour ceux qui ont peur du geste de trop, ces hommes qui parfois spontanément s'inscrivent à un stage de responsabilisation ou demandent à être accompagnés d'un suivi médical et/ou psychologique pour ne pas recommencer à humilier, dévaloriser, insulter, terroriser, menacer ou frapper leur compagne. Bref, pour qu'ils se contrôlent et ne laissent plus libre cours à leurs bouffées de violence.

Une société violente

« La violence augmente dans notre société, les plus vulnérables avec les mamans, ce sont les enfants qui sont témoins de ces scènes qui se déroulent à la maison, sous leurs yeux, c'est un vrai traumatisme et leurs vies en sont durablement bouleversées » ajoute la Préfète. Le Vaucluse a été retenu parmi 5 départements pour tester les mesures d'éloignements. Les policiers, gendarmes, pompiers reçoivent une formation continue pour savoir accueillir les plaignantes, les réconforter, leur parler avec humanité. Des espaces ont été aménagés dans les commissariats et les brigades de gendarmerie pour qu'elles puissent s'exprimer dans un environnement de confiance, loin du tout venant. « Il existe aussi une violence mutuelle entre hommes et femmes à l'intérieur d'un couple, situation aggravée par l'absorption du cocktail alcool-drogue, et parfois aussi, des femmes qui frappent des hommes, mais c'est très rare ».

Un numéro d'appel et une plateforme de signalement

Un numéro d'urgence à appeler 24h / 24 pour les femmes victimes de violences : 39 19 (il est anonyme et gratuit) Une plateforme de signalement : www.arretonslesviolences.gouv.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

11 novembre 2022 : Cérémonie pour le 104ème anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre



Une cérémonie en deux temps, d'abord sur la Place du Petit Palais à Avignon, puis au Rocher des Doms, au pied du Monument aux Morts. Après avoir salué le drapeau du 2ème REG (Régiment étranger du Génie de St-Christol) la Préfète du Vaucluse, Violaine Démaret, et le Colonel Guillaume Deschamps, commandant la Base aérienne 115 d'Orange et Délégué militaire départemental, ont passé les troupes en revue, à commencer par le Groupement de Gendarmerie qui assure au quotidien la sécurité de 371 000 Vauclusiens répartis sur 146 des 151 communes du département, soit 82% du territoire. En tout, 1 160 personnels, militaires et civils, dont 480 réservistes environ, protègent la population sous les ordres du colonel Cédric Garence. Autour de 22 000 interventions, de toute nature, sont gérées chaque année.

Était présente également une section du 2ème REG de Saint-Christol créée en 1999, après le démantèlement des installations de missiles du Plateau d'Albion. Il compte un millier d'hommes qui ont participé aux opérations extérieures du Mali (Barkhane), d'Estonie (Lynx) et au Liban après l'explosion du port de Beyrouth. Sur la Place du Petit Palais, une section de la Base Aérienne 115 de Caritat,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

inaugurée en 1939 par le vauclusien Edouard Daladier, Président du Conseil et député d'Orange. 1 160 hommes et femmes travaillent sur ce site, qui abrite des hélicoptères Fennec ainsi qu'un commando de parachutistes de l'air, et modernisent ses installations pour accueillir dès l'été 2024 le 5ème Escadron de Rafales de l'Armée de l'Air et de l'Espace.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Violaine Démaret, Préfète du Vaucluse © Préfecture du Vaucluse

La préfète de Vaucluse et le délégué militaire ont ensuite remis plusieurs décorations. Jean-Noël a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur, René Taulemesse s'est vu décerner la médaille militaire et deux élèves du Collège Joseph Roumanille ont lu l'ordre du jour du Maréchal Foch le 11 novembre 1918. Violaine Démaret a prononcé le message de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et le Colonel Deschamps le nom des soldats « Morts pour la France » en 2022. Tout le monde a ensuite grimpé jusqu'au Rocher des Doms avec les porte-drapeaux et la fanfare de Montfavet pour assister au dépôt de gerbes à la mémoire des victimes. Une 1ère Guerre Mondiale qui, en France, a fait 1,7 million de morts et 4,2 millions de blessés et invalides.

Andrée Brunetti

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !